

C O N T I N G E N T D E S G R E N A D I E R S F R I B O U R G E O I S

C H R O N I Q U E D E L ' A N N E E 1 9 6 7

(175ème anniversaire du 10 août 1792)

* * * * *

L'année 1967, particulièrement chargée en prestations pour le Contingent, commence par le traditionnel "Apéritif des Rois". Il fut dédié au souvenir des Suisses qui ont donné leur vie au Service étranger et plus particulièrement aux 80 Grenadiers fribourgeois qui se sacrifièrent le 10 août 1792 en défendant le Palais des Tuileries.

Nous n'avions prévu aucune autre manifestation de ce souvenir, sinon le dépôt éventuel d'une couronne, le 10 août, au moment du "Lion de Lucerne". Mais, le Commandant du régiment 7, M. le Colonel André Dessibourg, qui nous honorait de sa présence, fut le premier à vouloir donner toute son importance à cette commémoration en proposant un Acte final qui aurait lieu le 3 décembre, à Fribourg, à l'occasion de la remise des drapeaux de son régiment dont le Contingent des grenadiers serait l'hôte d'honneur.

Ce fut ensuite la découverte, au cours de l'été, du "Mémorial de Tinterin". Notre reconnaissance émue s'adresse à ce touriste français inconnu qui s'est adressé au Bureau officiel de renseignements pour voir ce monument mentionné dans "Le Guide bleu". Notre reconnaissance va également à Me Jacques Remy, président de la Commission des monuments et édifices publics de l'Etat de Fribourg, de nous avoir signalé qu'un autre monument existait dans une forêt près de Montagny-la-Ville.

C'était une chance providentielle ! Retrouver ces deux monuments en cette année du 175ème anniversaire... Nous nous sommes donc trouvés obligés, mais heureux, de devoir célébrer avec éclat un tel souvenir. C'est ainsi qu'au cours de l'année le Contingent des Grenadiers fribourgeois allait justifier, une fois de plus, sa raison d'être par une série de manifestations imprévues, mais qui méritent toutes d'être inscrites en lettres d'or dans ses annales.

Cela mérite aussi la "Chronique" que le Contingent se fait un devoir d'adresser aujourd'hui à tous ses membres. Cette chronique se doit de vous résumer la vie du Contingent en cette extraordinaire année 1967, comparable à celle des Jubilés de 1964, bien que très différente. L'une et l'autre furent dominées par le culte du souvenir, culte qui, bien plus qu'une évocation d'un passé cher, plus même qu'un hommage à des aïeux exemplaires, est une prise de conscience accrue d'un idéal vivant. C'est ainsi que sont les choses, c'est ainsi que nous les comprenons, que les comprennent les esprits qu'anime ce même idéal, ainsi qu'en témoignent tant de citations dont nous vous donnons ici les plus belles.

8.4.67

Passage sous les drapeaux - Acte final des Jubilés 1964

Vendredi après midi, dans une ordonnance impeccable, s'est déroulée à l'aula de l'Université la cérémonie du passage sous les drapeaux de dix nouveaux grenadiers. Cette manifestation a également mis le point final aux fêtes du 150^e anniversaire du débarquement du contingent des grenadiers fribourgeois au Port-Noir et au 50^e anniversaire de la reconstitution de ce corps en 1914 pour les fêtes du centenaire de ce débarquement. Elle a donc revêtu un double aspect qui en a rehaussé la solennité.

Les nouveaux grenadiers, au nombre de dix, firent alors leur entrée sous la direction du sgtm Duriaux. Revêtu de l'uniforme, mais n'ayant ni mousqueton, ni sac, ils s'alignèrent sur un rang au centre de la scène. Un à un le commandant les appela, dans l'ordre de leur réception à l'assemblée générale. Après s'être annoncé, chacun, enlevant son bonnet, faisait une brève déclaration où il remerciait son parrain et où il promettait sa fidélité. Mais de ces dix discours, aucun ne fut pareil, chacun marquant la personnalité du nouveau grenadier. Il y eut un Gruérien pour le terminer en patois, un autre pour le faire sous forme versifiée, un troisième pour rappeler le Port-Noir. Mais tous terminèrent en buvant à la même coupe, celle du Contingent. Puis du plat de son épée, le commandant arma grenadiers, tour à tour, MM. Joseph Rime, Paul Murith, René Perroud, Bernard Lanthemann, Robert Progin, Carlo Gex, Jean-Claude Rosa, Maurice Bercard, René Aeby et Gaston Cotting, priant ce dernier de prendre, dans le contingent la fonction de sanitaire, jusqu'ici sans titulaire. Enfin chaque nouveau grenadier recevait l'accolade du drapeau et signait le registre de contrôle du corps.

Le groupe qui, pour la journée formait la section d'honneur fut ensuite armé par le sgt. armurier Schacher.

Le cap.-aumônier rappela alors aux nouveaux grenadiers les devoirs qu'ils assumaient désormais et l'esprit de corps dont ils allaient à avoir faire preuve. La prestation de serment devant l'assistance debout termina ce passage sous les drapeaux.

Mais la cérémonie se continua par l'acte final du jubilé qui commença par la proclamation de quatre membres d'honneur. Les trois premiers étaient M. Pierre Bardy, le seul survivant des membres du contingent de 1914 et MM. Eric E. Thilo et Georges Corpataux, qui sont les auteurs du "Mémorial des Grenadiers", paru l'été dernier. Le premier, grâce à sa plume surtout, le second, grâce avant tout à ses recherches d'ancien archiviste cantonal ont permis d'éditer ce volume d'un haut intérêt historique.

(La Liberté du 11.4.1967)

Ce fut ensuite le corps de musique de Landwehr, musique officielle de l'Etat et de la Ville de Fribourg, qui fut proclamé membre d'honneur.

Après avoir remercié le contingent de son noble geste, M. le Colonel-brigadier Pierre Glasson, Président du Corps de Musique de Landwehr, s'exprime en ces termes :

"Sans doute, le Contingent a voulu signifier par là tout d'abord la parenté des origines des deux sociétés :

- la constitution du Corps-Franc, le 16 avril 1304, dont faisait partie la Compagnie des grenadiers,
- la certitude que la Musique militaire existant déjà au 13^e siècle, fut créée officiellement, par l'Arrêté de 1304, Musique du Corps-Franc.

Le Contingent a sans doute pensé aussi que le privilège qui lui a été accordé le 2 octobre 1964 de devenir Garde d'honneur des autorités supérieures de l'Etat de Fribourg le replaçait dans la situation de 1304, aux côtés de la Landwehr, qui n'a jamais cessé - à part quelques courtes interruptions et sous des noms divers - d'être le Corps de Musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg.

Et c'est ainsi que l'histoire de ces deux Corps se confond avec l'histoire de Fribourg, dans le respect et l'animation de ses plus sûres valeurs et de sa tradition militaire. Le beau livre des Grenadiers fribourgeois rassemblé et présenté par Eric E. Thilo avec la collaboration de Georges

Corpataux et de membres du Contingent le rappelle éloquemment à tous ceux qui oublieraient les nobles et glorieuses traditions des Fribourgeois, "ces hommes - pour le dire avec Lamartine - qui n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur."

Certes, le Corps-Franc a été dissous et licencié le 9 août 1812. Certes, après les événements du 1er juin au 11 août 1814 qui virent le Contingent fribourgeois se couvrir de gloire à Genève, il se transformé à son tour avant de disparaître à la suite de la nouvelle loi sur l'organisation militaire du 3 juin 1844, pour ne ressurgir qu'au XXe siècle sous le prestigieux habit bleu.

Quant à elle, la Musique du Corps-Franc devient à nouveau Musique Militaire en 1813, Corps de la Musique militaire dès 1827, Harmonie en 1848, Musique militaire cantonale en 1861, Corps de musique volontaire de Landwehr dès le début de 1879, "Musique de Landwehr, Corps de musique de l'Etat de Fribourg" en vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 décembre 1927, enfin, peu après, Corps de Musique de l'Etat et de la Ville de Fribourg, qui est sa désignation consacrée. Mais à travers ces jours lumineux et ces éclipses pour le Contingent, à travers ces transformations pour la Landwehr, s'est maintenu solidement l'esprit de Fribourg et c'est bien cela aussi que signifie, avec combien de lustre, la cérémonie d'aujourd'hui.

Enfin, elle démontre que si cet esprit jaillit du plus profond de l'âme du peuple, il ne peut vraiment perdurer que sous la tutelle bienveillante de nos autorités. On l'a bien vu à la réapparition du Contingent en 1914 à l'occasion du centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. On l'a bien vu lorsque le Grand Conseil adopta, le 29 mai 1835, par 53 voix contre 3 - autant dire à l'unanimité - le décret réorganisant la musique militaire en vue de "favoriser sa conservation", ainsi que s'exprime son préambule. On le voit bien aujourd'hui où le parterre de cette Aula Magna est constellé de personnalités représentant l'Eglise, l'Etat, la Ville, l'Armée.

D'aussi précieux encouragements nous doivent inciter - vous Contingent, nous Landwehr - à continuer de puiser dans notre noble passé et dans ce présent si rempli de l'idéal qui nous anime, les forces rayonnantes propres à toujours mieux servir notre petite Patrie. En agissant ainsi, nous ne ferons que faire écho aux belles paroles de l'Avoyer en charge, Louis d'Affry, et du Petit-Conseil du canton de Fribourg, dans le préambule de l'arrêté du

16 avril 1804 formant un Corps-Franc :

"servir sa Patrie, la plus belle, la plus honorable vocation de l'honnête homme."

C'est dans ces sentiments que je vous renouvelle la gratitude du Corps de Musique de Landwehr pour l'insigne honneur qui lui est fait."

Ce fut ensuite la remise à MM. Georges Ducotterd, Conseiller d'Etat, et Paul Torche, Conseiller aux Etats, le premier à titre de Directeur militaire, le second à celui de président du comité d'organisation des fêtes du Jubilé, d'une channe fribourgeoise.

La manifestation du "Passage sous les drapeaux" s'est terminée par l'allocution de M. le Conseiller d'Etat Georges Ducotterd, Directeur militaire :

"Messieurs les Grenadiers, vous êtes la Garde d'honneur des Hautes autorités cantonales.

De cette qualification magnifique octroyée officiellement en 1964, toute chaude encore dans nos mémoires et dans nos coeurs, ressort un tissu d'obligations morales qui se traduisent, nécessairement, dans la perfection technique de votre comportement : tenue impeccable, sûreté et harmonie des évolutions, et précision formelle du travail aux armes.

Le corps de tradition militaire, que vous formez grâce à ces qualités, ne cesse de grandir et de se renouveler. C'est la raison même du cérémonial de ce jour. Nous venons de vivre les moments solennels et intimes de la prestation du serment et du passage sous les drapeaux. Quelle belle expression archaïque ! Est-il loisible si près de la fête de Pâques, de souligner l'analogie des noms. Pâque signifie exactement le passage. L'événement que rappelle cette fête majeure se situe à l'aube des millénaires. Et a été célébré, sans interruption, depuis lors jusqu'à nos jours. Voyons-y un présage de durée pour le noble corps des grenadiers et son cérémonial du serment.

Mais le passage des Grenadiers sous les drapeaux se réfère plus directement à sa propre histoire. Elle commence très tôt, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, en passant par le sombre éclat des Tuileries, le 10 août 1792, pour jaillir renouvelé dans son uniforme bleu qui sent bien aussi la Révolution, le temps de l'Acte de Médiation, l'occupation de la frontière du Rhin en 1803, l'incorporation de Genève dans la Confédération des 22 cantons en

1814 pour ré甯usciter enfin dans la compagnie de grenadiers de 1940. commando d'élite, fer de lance de notre infanterie pendant le service actif. C'est ainsi qu'à travers tant de pages de l'histoire militaire de notre pays court, comme un filigrane net et élégant, le nom de Grenadier : ce soldat audacieux, grand, fort, élégant et fidèle, sans peur et sans reproche. D'où l'honneur si vivement ressenti par les recrues de ce jour, vous qui avez postulé l'entrée dans le noble corps; d'où le sens aigü du devoir que vous assumez à l'égard des camarades qui vous reçoivent, à l'égard de vos chefs et des autorités fribourgeoises auxquelles vous jurez fidélité.

En prononçant ces paroles, j'entends aussi souligner le travail très méritoire de deux nouveaux membres d'honneur, reçus solennellement aujourd'hui : Cap. Eric Thilo et mon vieux chef et camarade Cap. Georges Corpataux. Vous avez écrit Messieurs, le mémorial des Grenadiers. Ce faisant, vous avez bien mérité du Contingent et du Pays.

Ce mémorial tant attendu, lu par nous tous avec émotion est en effet une prise de conscience renouvelée à l'égard de la Patrie. Il s'insère par ailleurs, comme acte important dans les fastes du double jubilé : 160 ans et 50 ans d'existence, et le rend impérissable.

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais en même temps, au nom du gouvernement, tous ceux qui se sont employés à la préparation, au déroulement et à la réussite des actes successifs de l'année jubilaire sans oublier les donateurs combien généreux de la collecte qui a permis de rééquiper largement le contingent, de le porter à son effectif complet et d'étendre et de fourbir son arsenal. Permettez-moi, à ce titre, de nommer deux personnes et de dire, à travers elles, notre gratitude à tous :

Monsieur le Conseiller aux Etats Paul Torche, qui fut le président du comité du jubilé,

Monsieur le Major Louis Bulliard, commandant du Noble contingent, qu'il conduit, avec une efficacité, à une conscience toujours plus haute de soi, à une affirmation existentielle qui charme et qui honore tout le monde chaque fois que le Contingent paraît.

Cet hommage s'applique, avec une évidence particulièrement forte, au corps militaire contemporain des Grenadiers, puisque il est issu de même formation de base, et qu'il a été reconstitué - bien avant les Grenadiers, en 1854 - sans plus varier dans son statut substantiel : j'ai parlé du corps de musique

officiel de l'Etat, La Landwehr. Je salue son président, Monsieur le Colonel-brigadier Glasson et la garde d'honneur encadrant le drapeau de la Landwehr. Vous voici collectivement, membre d'honneur du Noble contingent des Grenadiers. Je crois, tellement cela devait arriver, que les Grenadiers, dans leur grand respect à l'égard de leur aîné - quoique contemporain - et par un brin de coquetterie, n'ont pas voulu vous offrir le cadeau de cet hommage fraternel, sans être revêtu eux-mêmes d'un titre et d'une fonction équivalente :

Corps de musique officiel de l'Etat et de la commune de Fribourg
Garde d'honneur des hautes autorités fribourgeoises.

A ces titres là, le Directeur militaire officiellement préposé aux relations avec vos corps autonomes vous dit, à tous deux, la gratitude et la fierté du gouvernement et du peuple fribourgeois.

Dans un temps où toute foi et toute autorité sont remises en question, saisissons l'occasion de cette cérémonie-où tout est respect, amitié et beauté - pour affirmer notre fidélité aux principes profonds qui ont présidé à l'éclosion et au développement harmonieux et heureux de notre pays, ce qui peut se résumer dans la devise du peuple fribourgeois :

Deus Auxilium Nostrum
Dieu demeure notre force

M. le Cap. E. Thilo nous a répondu, le 1er mars 1967, par une lettre si belle que nous l'avons jugée digne d'être transmise immédiatement à tous nos membres; c'est pourquoi nous ne la reproduisons pas ici.

1.8.1967

F E T E N A T I O N A L E

Extrait de la circulaire adressée aux Conseils communaux des chefs-lieux de district

1792 - 1967 = 175 ans. Le Contingent des grenadiers fribourgeois estime ne faire que son devoir en commémorant cet anniversaire. A cet effet, il se propose d'envoyer dans chaque chef-lieu de district, lors de la fête du Premier-Août 1967, un détachement en uniforme, qui sera mis gracieusement à votre disposition pour encadrer les autorités et personnalités officielles.

Nous pensons que cette présence permettra à l'orateur de fête d'évoquer d'autant mieux le courage des Suisses et le fait d'arme héroïque des Fribourgeois du 10 août 1792.

Tous les Conseils communaux ont répondu favorablement et notre Contingent s'est réparti dans tous les chefs-lieux. A Estavayer-le-Lac, l'Etat-Major mandaté a eu le privilège d'entendre le magnifique discours de M. le Colonel-brigadier Pierre Glasson, dont nous vous donnons ci-après un extrait :

"...

C'est un sentiment de profonde reconnaissance qu'il faut tout d'abord exprimer à l'égard de Dieu qui a réuni tant de beautés naturelles dans notre pays, compensant ainsi, en quelque sorte, ce que cette terre a parfois d'ingrat pour ceux qui doivent gagner leur vie à la sueur de leur front. Une même gratitude s'adresse aux hommes et aux femmes qui, au cours des siècles, se sont distingués dans les domaines les plus divers pour forger, peu à peu, la Suisse de ce temps.

Il faudrait, bien sûr, citer tant et tant de noms qui dans les arts et les lettres, la science, l'économie, la politique, ont modelé le visage de notre patrie.

Qu'il me soit permis toutefois, en une telle circonstance, de m'en tenir à deux exemples seulement : celui de Nicolas de Flue, cette grande figure de proue qui a providentiellement écarté, le 22 décembre 1481, le danger mortel de la division des Suisses à un moment crucial de l'histoire de la Confédération. Ce saint personnage demeure le symbole de l'union des Confédérés dans une Helvétie qui est née, plus ou moins empiriquement, du jeu d'idées et de forces politiques diverses et souvent opposées.

Le second exemple s'impose également à notre esprit en cette année qui est celle de 175^e anniversaire de la sanglante journée du 10 août 1792 où les Suisses se firent héroïquement tuer en défendant le palais des Tuileries pour l'honneur et par fidélité au serment prêté au roi. Parmi eux, se trouvaient 80 Grenadiers de Fribourg qui, dans l'assaut du grand escalier tinrent en respect, ainsi que le relate Paul de Vallière dans "Honneur et Fidélité", "les masses profondes qui s'offrent à leurs balles" ... "tête baissée, ils se jettent sur les baïonnettes et trouvent la mort." C'est à la mémoire de ces 80 valeureux soldats que le Contingent actuel des Grenadiers Fribourgeois a voulu consacrer cette année du 175^e anniversaire. C'est ainsi que quelques-uns

d'entre eux, en ce 1er août, ont été délégués dans tous les chefs-lieux du canton. Ici, à Estavayer, c'est le commandant Louis Bulliard, l'Aumônier Louis Koerber entourés de l'Etat-Major et de solides sapeurs qui se trouvent au milieu de nous. Dans sa volonté de servir notre petite patrie fribourgeoise, le Contingent actuel entend maintenir vivante la tradition des hommes qui, comme tant de Confédérés, ont sacrifié jusqu'à leur vie à la parole donnée.

....."

De toutes parts, nous n'avons reçu que des éloges et la presse nous a chaleureusement félicités. Voici un extrait de la lettre que nous avons reçue de M. A. Pasquier, Président de l'Intersociété de la Ville de Bulle :

"A Bulle spécialement, votre détachement a été très applaudi et la population a été spécialement frappée par l'allure, la noblesse et la foi intérieure qui se dégageaient de ce groupe de Grenadiers."

10.8.1967

1 7 5 e A N N I V E R S A I R E D U 1 0 A O U T 1 9 6 7

HOMMAGE AU GENERAL HENRI GUISAN

Avant de se rendre à Coppet pour participer à la Cérémonie du souvenir, le Contingent des grenadiers fribourgeois a tenu de s'arrêter à Lausanne pour rendre un hommage au Général Henri Guisan.

"A Lausanne, les "Grenadiers fribourgeois" procédèrent à la prise du drapeau porté par le lt. Küenlin, puis défilèrent sur le quai d'Ouchy pour arriver devant le monument du général Guisan où le major Louis Bulliard harangua le "Contingent", rappelant le rôle efficace, perspicace, humain joué durant la dernière guerre par le Chef de l'Armée. M. Pierre Oguey, ancien Conseiller d'Etat, président du Comité de fondation du "Monument Henri Guisan",

était présent et remercia les Grenadiers du geste qu'il venait d'accomplir".

(La Liberté du 12.8.1967)

C E R E M O N I E C O M M E M O R A T I V E D U 10 A O U T 1792

Cette journée de jeudi - où fut rappelé le souvenir des quatre-vingts grenadiers fribourgeois morts aux Tuileries et dans la prison de l'Abbaye - fut belle et fervente.

Un peu, à l'image de la vie, nous avons été balancés entre l'amertume et la joie, la crainte et l'admiration. La manifestation a été organisée par "Les Amis suisses de Versailles" à l'occasion de l'exposition "Les Grandes Heures de l'Amitié franco-suisse". Elle eut lieu à 17 heures précises, dans la Cour d'Honneur du Château de Coppet. La cérémonie débuta par l'arrivée en grand appareil venant du parc, du "Contingent des Grenadiers", le major Bulliard en tête suivi de son état-major, clique et tambours marquant le pas.

Le Commandant annonça la "Garde d'honneur" à l'ambassadeur Beat von Fischer puis M. J.R. Bory, Conservateur du Musée, nous adressa quelques paroles toutes de sympathie et de distinction, rappelant l'activité bienfaisante des "Amis de Versailles" et insistant surtout sur la joie qu'il avait d'accueillir "ses" amis fribourgeois.

(La Liberté)

H O N N E U R E T F I D E L I T E

Devant la très belle façade du château, les invités avaient pris place pour assister tout d'abord à un culte oecuménique que présidait le capitaine-aumônier Robert Mauris, aumônier catholique de l'Hôpital cantonal de Genève et le pasteur James Cartier, aumônier du Collège protestant romand. Près de la porte principale, se déroula ce culte émouvant dans sa simplicité et peut-être plus encore par le sentiment d'union qui s'en dégagait. La garde d'honneur de Fribourg, sous les ordres du major Louis Bulliard, était placée de chaque côté des ecclésiastiques, tandis qu'un public de curieux venus nombreux, se tenait derrière les grilles du parc.

Ce fut au capitaine-aumônier catholique Louis Koerber, de la garde fribourgeoise, de prononcer l'allocution de circonstance, allocution dans laquelle

il sut définir la grandeur du sacrifice des Gardes suisses qui moururent pour défendre jusqu'à leur dernier souffle.

Ce furent également ces sentiments d'honneur et de fidélité que mirent en évidence l'abbé Mauris, le pasteur Cartier et M. de Fischer.

(La Suisse du 11.8.1967)

Après la cérémonie, nos Grenadiers ont été conviés à un excellent repas, abondamment servi, offert par la Société des Amis de Versailles.

Mais en rentrant dans leurs foyers, nos Grenadiers étaient conscients d'avoir reçu un bel héritage, celui d'un passé cher mais heureux d'en perpétuer le souvenir

- o -

9-10.9.1967

M O N T B E L I A R D Festival 1967

Les grenadiers fribourgeois furent, sans conteste, les vedettes du grand défilé. Leur nombre, la beauté de leurs costumes, l'originalité de leur présentation, la prestance du tambour-major et du commandant leur rallièrent tous les suffrages. Ils prirent ainsi la suite des Gilles et autres sociétés de grande tradition qui, à chaque festival, se hissent au rang d'attraction numéro 1. La salve d'honneur tirée " avec des fusils français de 1770" devant la tribune officielle et place Saint-Martin donnèrent à la foule massée autour d'eux un moment d'émotion aussi apprécié qu'inattendu !

(Les Dépêches du 11.9.1967)

20.9.1967

HOMMAGE AU COLONEL CDT. DE CORPS ROCH DE DIESBACH

Une promotion souhaitée, méritée et unanimement appréciée... Et c'est dans la joie et la fierté que nous avons appris le 12 septembre la promotion par le Conseil fédéral du Colonel div. Roch de Diesbach au grade de Colonel Cdt. de corps. L'honneur de cette nomination rejaillit sur le peuple fribourgeois tout entier et notre Contingent se devait de représenter tous les grenadiers du pays de Fribourg en participant à la réception officielle organisée par le Conseil d'Etat à l'Aula de l'Université à 2000 heures.

Le Contingent était au grand complet. La salve d'honneur tirée dans la nuit a laissé une impression inoubliable... Le Colonel Cdt. de corps de Diesbach nous a très chaleureusement remercié.

Cet hommage à notre nouveau Cdt. de corps va se concrétiser le 29 novembre par une assemblée générale extraordinaire qui le proclamera MEMBRE D'HONNEUR du Contingent. Le diplôme lui sera remis à l'occasion de l'apéritif des Rois. Ce même jour, notre Contingent et La Landwehr ont eu l'honneur de recevoir le nouveau Cdt. de corps qui se présentait pour la première fois dans son uniforme avec son nouveau grade.

IM MEMORIAM 1967

HOMMAGE AU GRENADIER DE GADY

La découverte des monuments de Tinterin et de Montagny, élevés par Nicolas de Gady à la mémoire des Suisses du 10 août 1792, n'a pas été seulement une coïncidence providentielle en cette année du 175^e anniversaire: elle nous a permis de refaire connaissance avec ce grand Fribourgeois, qui est triplement un ancêtre du Contingent des grenadiers.

Il l'est en premier par l'hommage qu'il a voulu rendre, dans les domaines de Tinterin (propriété de son beau-frère Jean de Montenach et de sa soeur Marie-Josette de Montenach - de Gady) et de Montagny (où il s'est retiré dès 1830, pour y mourir en 1840), aux "fidèles Suisses du 10 août", parmi lesquels se trouvaient les quatre-vingts grenadiers de Fribourg dont nous avons tenu à célébrer le souvenir.

Il l'est en second lieu par son engagement, en juin 1799, dans le régiment anti-révolutionnaire de Rovéréaz, en qualité de "simple grenadier", parce que les officiers d'un autre canton n'y voulaient pas de ce capitaine fribourgeois. Il a ainsi montré que, pour lui, le chemin de l'honneur ne passait pas obligatoirement par le grade, mais bien par le sacrifice. Il a été le premier "grenadier volontaire de Fribourg", à l'heure où son cœur et ses convictions lui dictaient ce dévouement périlleux. Exemple de "l'âme de Fribourg", telle qu'elle s'est manifestée en novembre 1918, il est aussi le modèle de nos grenadiers actuels qui ne craignent pas de servir dans le Contingent avec un grade inférieur à celui qu'ils ont dans l'armée.

Enfin, Nicolas de Gady, lorsqu'il était capitaine général des Milices fribourgeoises a créé, en 1804, le Corps-Franc, avec sa Compagnie de grenadiers volontaires, puis le Premier et le Deuxième Contingent. Il est donc à l'origine de notre troupe d'honneur. Il est notre premier fondateur. Il est ainsi le grenadier authentique et valeureux qui relie ceux du 10 août 1792 à ceux d'aujourd'hui.

Voilà pourquoi le baron Nicolas de Gady (1766-1840), fils de l'avoyer de Gady, beau-frère et ami intime de l'avoyer Jean de Montenach, sous-lieutenant au régiment de Castella à l'âge de 16 ans, capitaine-aide-major en 1790, capitaine général en 1804, colonel fédéral en 1805, commandant de division en 1815, maréchal de camp au service de France en 1816, inspecteur général des régiments suisses, administrateur de la charge de colonel-général des Suisses en 1824, commandeur de Saint-Louis, et grenadier enfin par une disposition, providentielle à notre égard, des circonstances, doit être considéré comme l'un des nôtres et mérite de rester en vénération dans la mémoire du Contingent.

Cap. Eric-E. Thilo

La revue des Sociétés des Amis de Versailles No 31 - 4e trimestre 1967, page 4, publie une belle relation de la participation de notre Contingent à Coppet le 10 août 1967 et en pages 21-25, vous trouverez un excellent article sur le Mémorial de Tinterin et du Mémorial de Montagny. L'un de Jean-René Bory et l'autre du Cap. Eric-E. Thilo.

8.12.1967

ACTE FINAL DU 175^e ANNIVERSAIRE DU 10 AOUT 1792. CEREMONIE ORGANISEE PAR LE COLONEL ANDRE DESSIBOURG, CDT. DU RGT. INF. MONT. 7

Dans un décor de neige illuminé par quelques rayons de soleil a eu lieu, hier matin, le défilé du régiment fribourgeois qui avec la participation du Contingent des Grenadiers fribourgeois qui terminait ainsi l'acte final du jubilé 1967 a revêtu un panache, un relief, un décorum, qui ont vivement impressionné la foule nombreuse, attentive qui a suivi de 9 heures à 11 heures 45 les phases successives de cette très belle journée. Cette manifestation civique, patriotique a eu hier encore une autre signification, car elle comportait aussi l'adieu du régiment au col. Roch de Diesbach qui va quitter le commandement de la Div. mont. 10 après sa promotion au rang de Commandant de corps.

(La Liberté)

A l'issue du défilé, rassemblés sur les Grande-Places, les bataillons assistèrent à un culte en régiment qui précéda la cérémonie de la remise des drapeaux. Ces cérémonies s'inscrivaient dans l'acte final du jubilé 1967 du 175^e anniversaire du massacre des grenadiers fribourgeois sur les escaliers des Tuileries. C'est la raison pour laquelle elles furent rehaussées par la participation du Contingent des grenadiers de Fribourg qui assista au défilé et tira une salve d'honneur à la mémoire de ces héros disparus, pendant la cérémonie de la remise des drapeaux.

(Fribourg Illustré)

Nous exprimons à M. le Colonel André Dessibourg et à son Etat-Major nos sentiments de vive gratitude pour la magnifique organisation de cette cérémonie.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à M. le Colonel Pierre Piller, Président de la Société fribourgeoise des officiers qui a si bien su rappeler ce souvenir dans son allocution lors d'Im Mémoriam 1967.

Et pour conclure cette année du 175^e anniversaire prenons connaissance des sentiments que nous exprime un étranger:

Grâce à l'amabilité du Conservateur Bory, il m'a été donné d'assister à l'admirable et émouvante cérémonie du 10 août à Coppet.

Le Contingent des grenadiers fribourgeois, placé sous votre commandement y a participé pour une part essentielle et éminente. J'ai exprimé à M. Bory, pour vous et votre troupe, mes félicitations et mes remerciements.

En vous réitérant encore mon admiration, je vous exprime, Monsieur, l'expression sincère de mes sentiments de considération très distinguée.

Léonce Waha, Avocat à la
Cour d'Appel, Liège

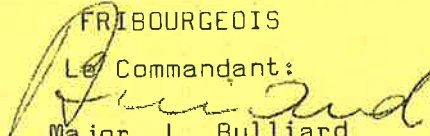
Le 175^e anniversaire, tout comme le culte du souvenir des soldats suisses aux Services étrangers, ne s'achève jamais. Il nous incombe à nous, Grenadiers fribourgeois, d'en conserver l'héritage!

Distribution:

- aux membres d'honneur
- aux membres vétérans
- aux membres actifs
- aux membres passifs

CONTINGENT DES GRENADIERS
FRIBOURGEOIS

Le Commandant:


Major, L. Bulliard